



S'ORIENTER DANS UN MONDE INCERTAIN

Cycle de conférences de la DRAIO PACA - année scolaire 2020/21

CONFERENCE 5.

Thierry BERTHET, politiste, directeur de recherche au CNRS, directeur du Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST)

Les dynamiques territoriales : un facteur clé pour comprendre l'orientation scolaire

PLAN DE LA PRÉSENTATION

1. Un point de vue politique sur l'orientation : questions, concepts et recherches qui nourrissent cette présentation
2. Le système d'orientation scolaire en France : un système administré mais peu régulé et un cycle de réformes
3. Orientation et territoires : une étude de cas en Picardie
4. Les territoires du décrochage scolaire

UNE LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE QUI IGNORE LA DIMENSION POLITIQUE DE L'ORIENTATION

○ Trois points de vue classiques sur l'orientation :

- La fonction sociale de l'orientation (M. Duru-Bellat, 1988 ; Broccolichi, 1995 ; Buisson-Fenet, 2005 ; Boudesseul & Grelet, 2007)
- La nature de la relation d'orientation (Masson, 1997 ; Guichard et Huteau, 2005 ; Danvers, Wulf et Aubret, 2006)
- L'histoire et l'organisation du système d'orientation (Caroff 1987 ; Sénecat, 2004 ; Andréani et Lartigues, 2006 ; Jousserandot, 2004 ; Borrás, 2008)

○ L'acte d'orientation comme processus décisionnel et problème public

○ Comprendre la régulation du système d'orientation scolaire

UNE RECHERCHE FONDATRICE ET DES QUESTIONS

- Au départ une enquête fondatrice en Dordogne sur l'orientation des jeunes périgourdins qui s'est poursuivie par une série de recherches de terrain sur :
 - La régulation du système d'orientation
 - La mise en œuvre d'expérimentations locales (FEJ)
 - L'évaluation d'une politique régionale d'AIO
 - Les politiques nationales et locales de lutte contre le décrochage scolaire
- Une série d'énigmes :
 - Comment en est-on arrivés là ?
 - Pourquoi a-t-on engagé un cycle de réformes de l'orientation scolaire et professionnelle ?
 - Quel est la place des dynamiques territoriales dans la régulation et les processus d'orientation ?
 - Quels sont les principes de justice qui guident les politiques et pratiques d'orientation ?
 - Qu'est-ce que l'étude du décrochage scolaire en France nous apprend sur le rôle de l'orientation ?

POSTULATS DE RECHERCHE

- L'orientation est aussi une politique publique
- Les politiques publiques sont là pour apporter du changement le plus souvent incrémental dans un univers politico-administratif où prédomine la dépendance au sentier
- On ne comprend un domaine d'action publique comme l'orientation que si on le replace dans sa trajectoire historique
- Dans le cycle des politiques publiques, la mise en œuvre est l'étape cruciale
- Il faut porter une attention particulière aux opérateurs et usagers des politiques publiques

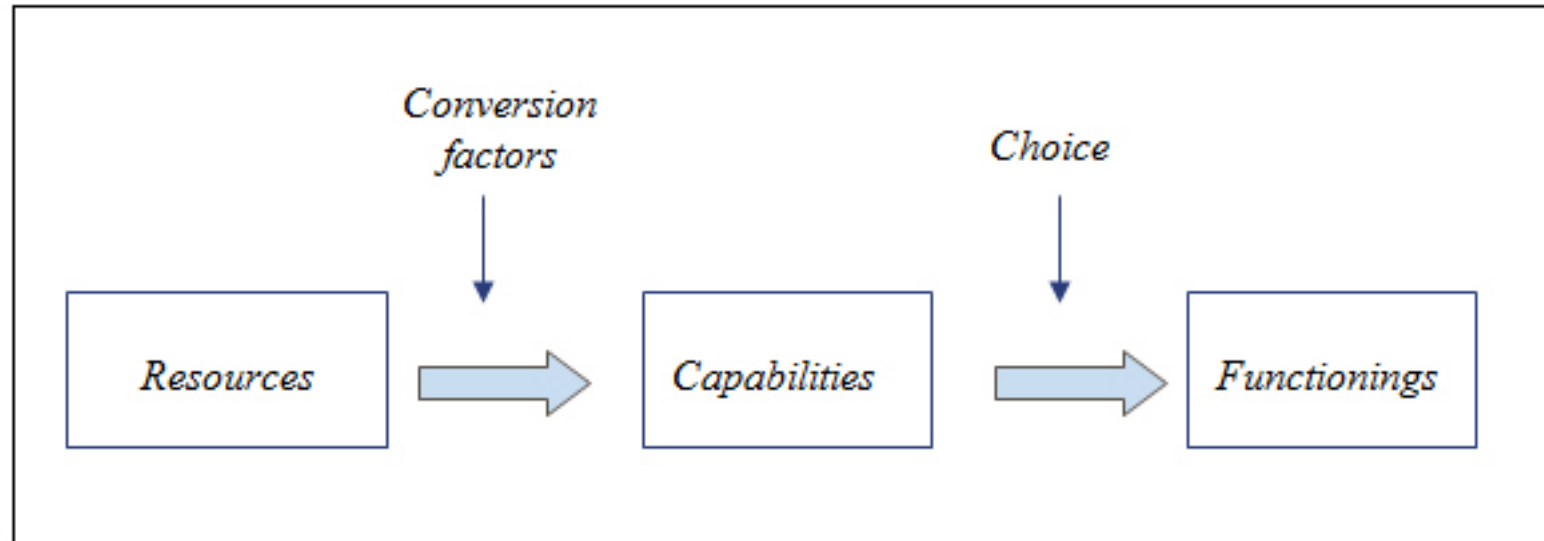
UN CADRE THÉORIQUE ET QUELQUES CONCEPTS CLÉ

- Articuler l'analyse des politiques publiques et l'approche par les capacités (Amartya Sen)
- Quelques concepts privilégiés
 1. Non-recours
 2. Street level bureaucrats et rôle des managers intermédiaires
 3. Activation – intégration – intersectorialité
 4. Capacités – autonomie – Préférence adaptative
 5. Dépendance au sentier et principes de justice ?

L'APPROCHE PAR LES CAPABILITÉS

- Les travaux en théorie normative du social d'Amartya Sen
- Un modèle « simple » d'analyse en phase avec l'individualisme et le rôle des libertés
 - ▣ Fonctionnements
 - ▣ Capacités
 - ▣ Ressources
 - ▣ Facteurs de conversion

L'APPORT DES CAPABILITÉS (A. SEN)



Pour l'analyse et l'action publique cela suppose de :

1. mesurer les écarts existant entre la liberté formelle et la liberté réelle des individus au regard des contraintes sociales

2. orienter les travaux sur les freins aux capacités rencontrés par les jeunes ⇒ caractériser les carences observables dans les facteurs de conversion

3.3 exemples d'interventions possibles sur les facteurs individuels de conversion en matière d'orientation des jeunes :

- Agir sur les contraintes spatiales
- Accès à l'information
- Equiper les familles

L'APPORT DES CAPABILITÉS (A. SEN)

- Une approche qui vise à évaluer l'action publique à l'aune de la liberté réelle qu'elle donne aux individus de faire les choix auxquels ils ont des raisons d'accorder la valeur.
- Adopter un principe de justice concrète et partir de la situation réelle des personnes et des inégalités qu'elles subissent
- Puis de mesurer :
 1. si leur situation correspond à un choix que les individus ont des raisons de valoriser,
 2. s'ils sont privés de choix ou
 3. s'ils se plient aux choix qui leur sont prescrits (préférence adaptative)
- Adopter cette posture pour faire de la recherche en sociologie de l'action publique a deux conséquences
 1. Revoir la manière d'analyser la mise en œuvre en partant du point de vue des bénéficiaires et de ceux qui les traitent et parfois les maltraitent
 2. Adopter une méthodologie adaptée, participative voire confrontative pour
 1. Mettre en évidence les inégalités réelles et leurs déterminants
 2. Les désajustements entre libertés formelles et réelles
 3. Produire de la délibération entre institutions et individus

Une question clé : le non-recours

Typologie explicative du non-recours (Odenore, 2010).		
Forme 1	<i>Non connaissance</i>	Une personne éligible est en non-recours, par : <ul style="list-style-type: none">> manque d'information sur son existence ou son mode d'accès> non proposition du prestataire
Forme 2	<i>Non demande</i>	Une personne éligible et informée est en non-recours car elle n'a pas demandé par choix, à cause de : <ul style="list-style-type: none">> non adhésion aux principes de l'offre> intérêts divers> manque d'intérêt pour l'offre (coût/avantage)> estime de soi> alternatives ou par contrainte, à cause de : <ul style="list-style-type: none">> découragement devant la complexité de l'accès> difficultés d'accessibilité (distance, mobilité)> dénigrement de son éligibilité, de ses chances ou de ses capacités> raisons financières> difficulté à exprimer des besoins> crainte d'effets induits> crainte de stigmatisation> sentiment de discrimination> dénigrement de ses capacités> perte de l'idée d'avoir (droit à) des droits
Forme 3	<i>Non réception</i>	Une personne éligible demande, mais ne reçoit rien ou que partie, car : <ul style="list-style-type: none">> abandon de la demande> non adhésion à la proposition> arrangement avec le prestataire> inattention aux procédures> dysfonctionnement du service prestataire> discrimination



ORIENTATION ET TERRITOIRES : UN LIEN ANCIEN

REPLACER LA QUESTION DE L'ORIENTATION DANS SA RELATION AVEC LE TERRITOIRE

- La création des premières structures d'orientation à partir d'initiatives locales
 - 1922 : création des offices d'orientation
 - 1938 : Des secrétariats départementaux et des centres d'orientation professionnelle
 - 1952-56 : Un début de normalisation
- Une logique de nationalisation qui se traduit par une perte de régulation
 - 1970-73 : le début d'une orientation scolaire nationale
 - Et au bout du compte : une administration sans tutelle hiérarchique



LES POLITIQUES PUBLIQUES D'ORIENTATION EN FRANCE

Un système administré mais peu régulé et ses réformes

- Comment le système français d'orientation est-il administré ?
Comment est-il construit et régulé ?
- Une structuration des services qui interroge

	Territoire	Fonction	Autorité hiérarchique
DRAIO	Académie	Conseiller du recteur	Recteur
IEN-IO	Département	Détaché conseiller DASEN	Recteur -DASEN
Directeur CIO	Local	Conseiller des établissements du bassin d'éducation	DASEN
Conseiller	Établissement	Conseiller du chef d'établissement	DASEN

NOMBREUX CONSTATS DE DYSFONCTIONNEMENTS

- « Non seulement « les conseillers n'ont pas de chefs, pas de contraintes réglementaires, pas d'évaluation des résultats », mais « tous sont unanimes pour souligner que les directives de l'administration centrale concernant leur action ne leur sont d'aucune utilité, par leur généralité, pour les aider à définir clairement leur activités
- « À la dispersion et à l'illisibilité des missions s'ajoute l'absence de pilotage, qui peut inciter certains COP à penser qu'ils n'ont de comptes à rendre à personne. (...), ils ne peuvent s'appuyer sur des directives claires, définies à l'échelon central, puis relayées, avec l'attention qu'elles méritent, à l'échelon académique, par une hiérarchie qui a conscience que l'orientation est une priorité nationale » (Reiss, 2008, p.17). » (HCEE, 2004, p.29).
- « Concernant le réseau des centres d'information et d'orientation (CIO) et les conseillers d'orientation psychologues (COP) de l'éducation nationale (...) : ces services n'ont pas été pris en considération depuis de nombreuses années par leur ministère de tutelle, malgré les enjeux majeurs de la réussite éducative, dont la lutte contre le décrochage scolaire » (IGEN-IGAENR, 2013, p.7).

COMMENT EN EST-ON ARRIVÉS LÀ ?

- Un système qui se structure durant les années 70
- L'héritage Renault (Raymond Vatieer) : Direction de moyens et d'objectifs
- La mise en veilleuse de l'animation nationale
- « *Donc on a supprimé la division de l'information et de l'orientation, comme on a supprimé la formation continue, et à partir de ce moment-là il n'y a plus eu d'animation. (...) A partir du moment où on a réduit la formation continue à un bureau et l'orientation à un bureau qu'on est allé exiler là-bas rue du bac, l'orientation a été administrée mais n'a plus été animée* ». (IG-O)

1991 : POINT DE RUPTURE

- L'épopée du Décret de 1991 : le grade de psychologue
- *« Celui qui a cédé c'est Antoine Prost, conseiller de Rocard. Il a cédé après une journée d'études sur l'orientation. L'ACOF a demandé une audience et Antoine Prost a cédé » (IG-O)*
- *Les effets délétères d'une victoire à la Pyrrhus*
- *« On le voit, les conseillers d'orientation psychologues constituent un cas singulier d'exercice libéral au sein même de la fonction publique. Ils n'ont en fait de compte à rendre à personne » (Prost, 1996, p.23-327).*

SESSIONS DE RATRAPAGE ET LIGNES DE FUITE

- Un trio d'IG qui tente de repositionner le système d'orientation (Jacques Sénecat, Paul-Ricaud Dussarget et Robert Denquin)
- 1994 : Remettre l'inspection en selle - Le séminaire de Lacanau
- *« D'où le séminaire de Lacanau pour remettre en selle les inspecteurs, tant les inspecteurs d'information et d'orientation que les inspecteurs d'académie, IPR de la vie scolaire. Et ça avait bien fonctionné sauf que le ministère n'a pas suivi, il n'y a jamais eu de textes. Une forme d'indifférence, d'autres problèmes à traiter... et voilà, c'est la traduction du désintérêt de l'administration centrale pour les services d'orientation ».*
- 1996 : Repartir du sens - Les circulaires sur l'éducation à l'orientation
- *« Quelque part toute l'éducation à l'orientation remet en cause un peu toutes les pratiques évaluatives des enseignants dans leur classe. Mais je ne pouvais pas moi tout seul résoudre tout ça s'il n'y avait pas de volonté positive de mes collègues. Plutôt dans l'inertie qu'opposés. Donc on a abandonné ».*

SESSIONS DE RATTRAPAGE ET LIGNES DE FUITES

- 2002 : Négociation de la RTT – 27h30
 - « *Les administrateurs civils n'ont jamais digéré le fait que d'un seul coup on a perdu 25 % de l'effectif. Demander aux conseillers de ne rendre compte que des $\frac{3}{4}$ de leur horaire hebdomadaire dans l'esprit des administrateurs civils ça veut dire qu'ils ne font plus que 30 h. donc, je perds 25 % du potentiel en termes de postes ça représentait un nombre important* ».
- 2003 : Décentralisation avortée
 - « *nous ici on était opposés parce qu'on a considéré que ça relevait de l'éducation nationale et c'est elle qui doit les [les conseillers d'orientation-psychologues] garder. Il y a eu un échange entre le Président et Vincent Peillon, on lui a dit : 'tu les gardes'* » (Conseiller d'un Président de région)

LA MISE SUR AGENDA DE LA RÉFORME

- Une réforme qui prend sa source dans le fracas des émeutes de novembre 2005 et son interprétation
- Les émeutes comme une fenêtre d'opportunité pour la réforme
 - Une volonté ancienne de réformer l'orientation scolaire (flux des problèmes)
 - Une série de rapports convergents (flux des solutions)
 - Les émeutes fournissent le flux de la situation politique
- Emeutes et orientation scolaire : un lien équivoque
- *« La question de l'orientation scolaire paraît centrale à travers les témoignages de quelques jeunes que nous avons rencontrés. Que nous disent ces jeunes ? Ils décrivent un système où, à la fin de la 3e, l'orientation se fait de manière extrêmement arbitraire. (...) Ces jeunes se sentent donc complètement sous-informés et incapables de faire eux-mêmes les choix qu'on leur demande de faire. Alors, naturellement, les choix sont faits à leur place, ce qui, le plus souvent, débouche sur un mauvais résultat, une profonde insatisfaction qui conduit au découragement, à la démotivation et souvent à l'abandon ou à l'échec. » (CAS,2006, p.10).*
- *« Les problèmes d'affectation ou d'orientation « par défaut » sont en effet l'une des principales causes des abandons précoces de scolarité. La « crise des banlieues » a marqué une première prise de conscience de cette exigence(...) visant à renforcer les synergies entre les différentes structures impliquées et à mieux orienter les choix en fonction de la réalité des débouchés. » (Sénat, octobre 2006, p.47)*

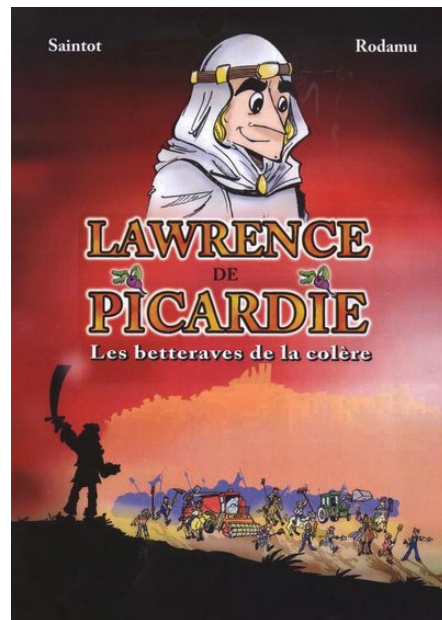
LE PROCESSUS DE RÉFORME 2005-2019

- La médiatisation des rapports d'étude existants et la production continue d'une expertise sur l'orientation (fin 2005)
- La nomination d'un DIO et les débuts de la politisation (2006)
- Les étapes d'un travail politique intense (2007)
- L'orientation s'invite au sommet (2008)
- L'insertion professionnelle devient la référence explicite de la loi de 2009
 - un droit à l'information et à l'orientation, la nouvelle dénomination du DIO, la redéfinition des missions de CO-P et l'organisation d'un SPO
- A partir de 2013 l'expérimentation d'un SPRO généralisé par la loi du 5 mars 2014
- La création d'un nouveau corps de psychologues de l' EN avec 2 spécialités
- Enfin, la loi du 5 septembre 2018 introduit une césure fonctionnelle en distinguant information et orientation. Les fonctions d'information, et donc le réseau ONISEP, sont placées sous la responsabilité des régions tandis que le conseil en orientation scolaire demeure piloté par le ministère de l'éducation nationale et le réseau des PEN.

REVENONS AUX TERRITOIRES

- Deux recherches, leurs méthodes et leurs principaux constats
 - Evaluation du SPRO en Picardie (2013-2014)
 - Territoires et décrochage scolaire (2015 – 2019)

UNE ÉVALUATION EN PICARDIE



UN MATÉRIAU EMPIRIQUE DE GRANDE AMPLEUR

- Un souci constant d'articuler données quantitatives et matériau qualitatif
- Cartographie de l'organisation territoriale
- Enquête par questionnaire auprès de 283 personnels des structures (20% taux de réponse)
 - Missions locales
 - Agence Pôle emploi
 - MEF
 - SAIO
- Enquête par questionnaire auprès de 3 000 bénéficiaires de ces structures :
 - Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
 - Jeunes inscrits en Mission locale
 - Salariés en formation
- Une centaine d'entretiens auprès des acteurs et des bénéficiaires de l'AIO
- Une démarche innovante : l'intervention sociologique

DES ZONES ENCORE MAL DESSERVIES EN TERMES D'OFFRE D'AIO

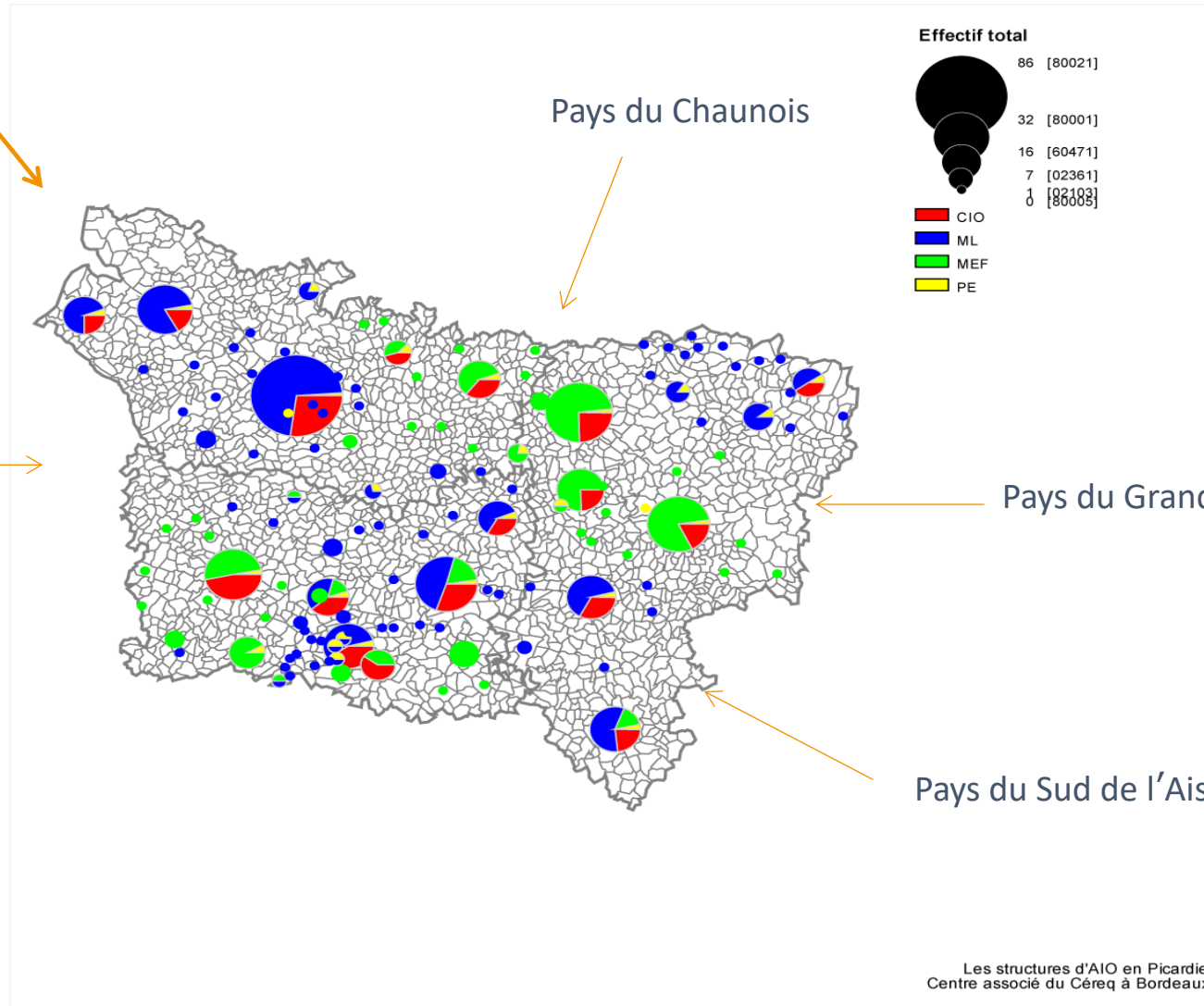
Pays des
trois vallées

Pays du Chaunois

Entre
Pays du Grand
Amiénois
et Pays du
Grand
Beauvaisis

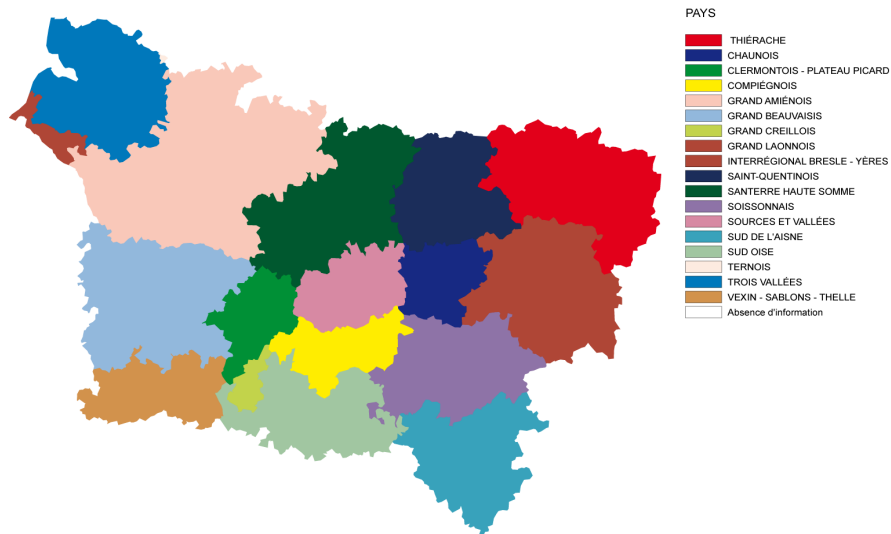
Pays du Grand Lannois

Pays du Sud de l'Aisne



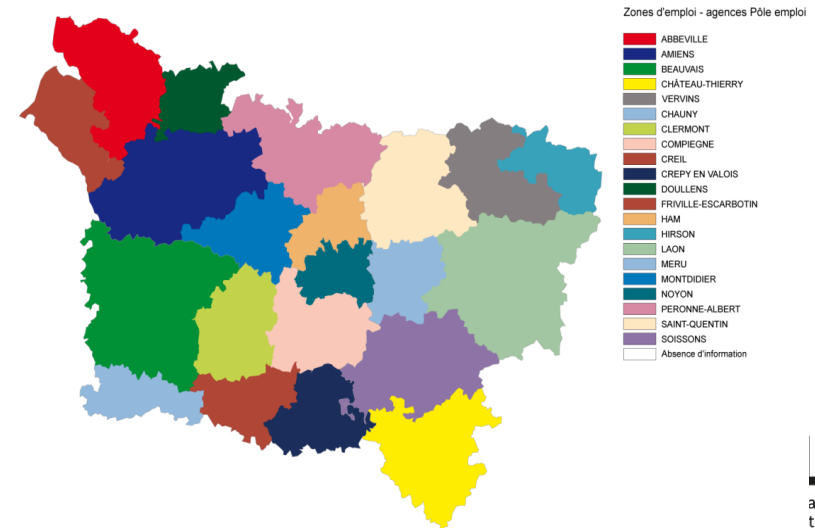
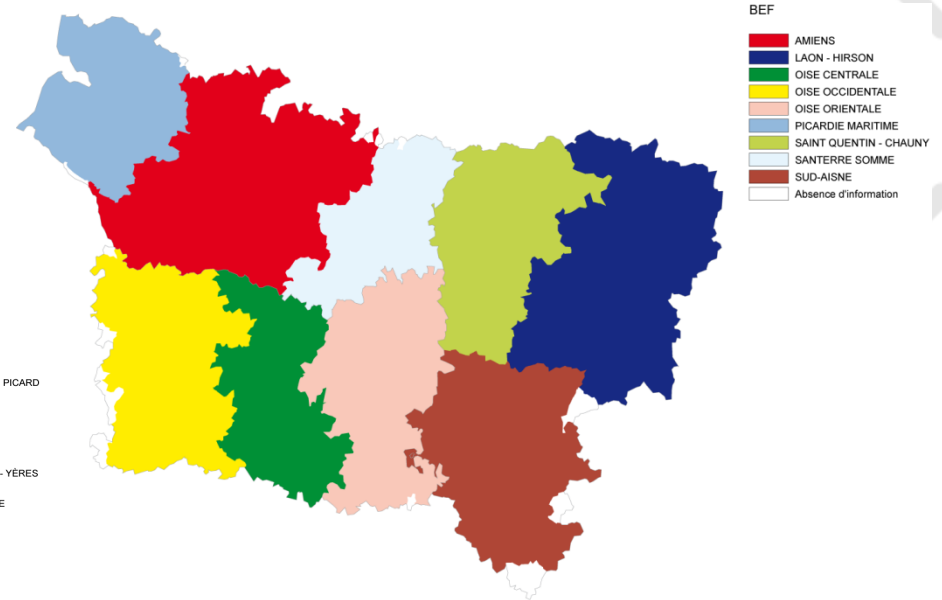
L'incohérence des découpages géographiques : un patchwork de ressorts territoriaux ...

Pour le conseil régional : 18 Pays



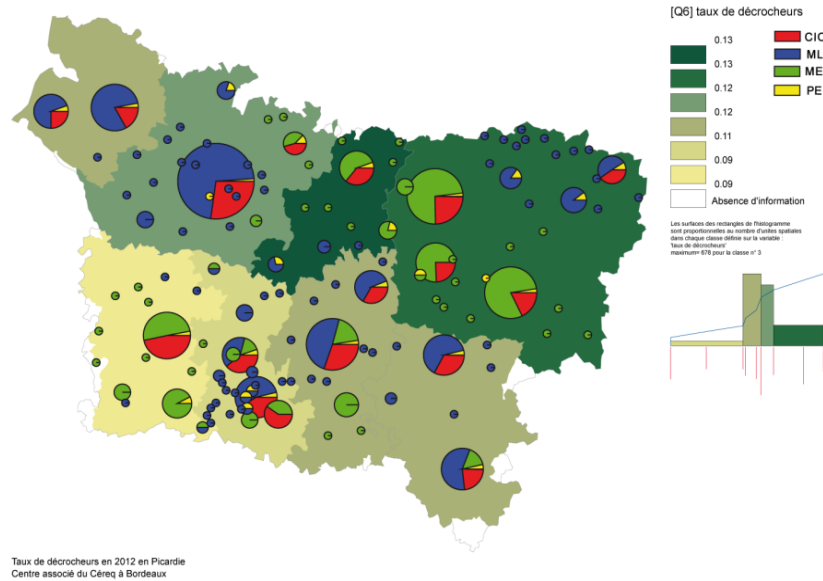
Les pays en Picardie
Centre associé du Céreq à Bordeaux

Pour l'Education nationale : 9 Bassins d'Education et de Formation (+ districts)

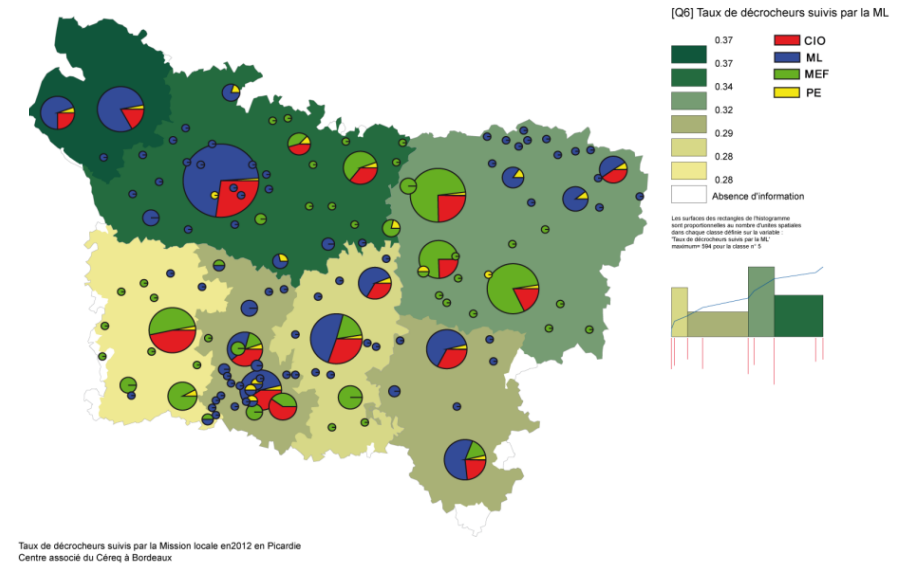


La faible adéquation entre l'intensité de l'offre d'AIO et l'intensité des problèmes sociaux

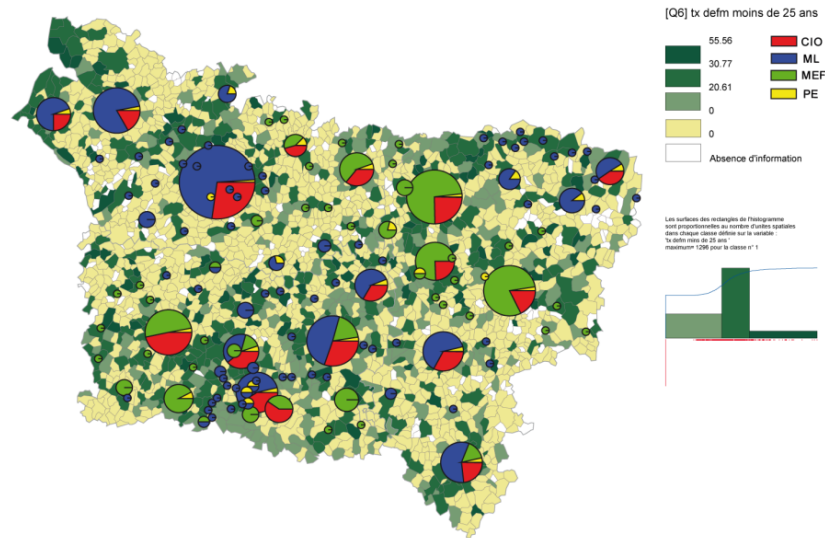
Décrocheurs repérés



Décrocheurs suivis en mission locale

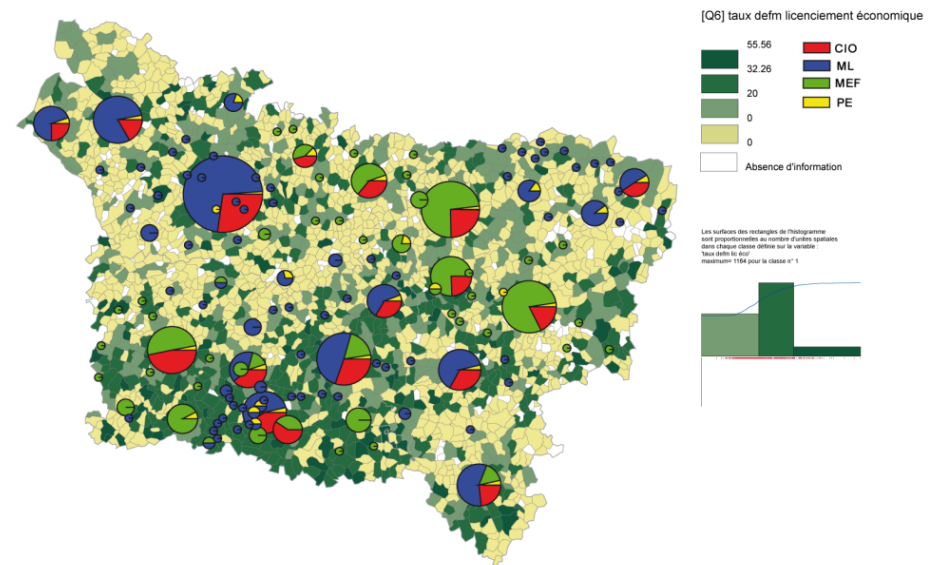


Demandeurs d'emploi de moins de 26 ans



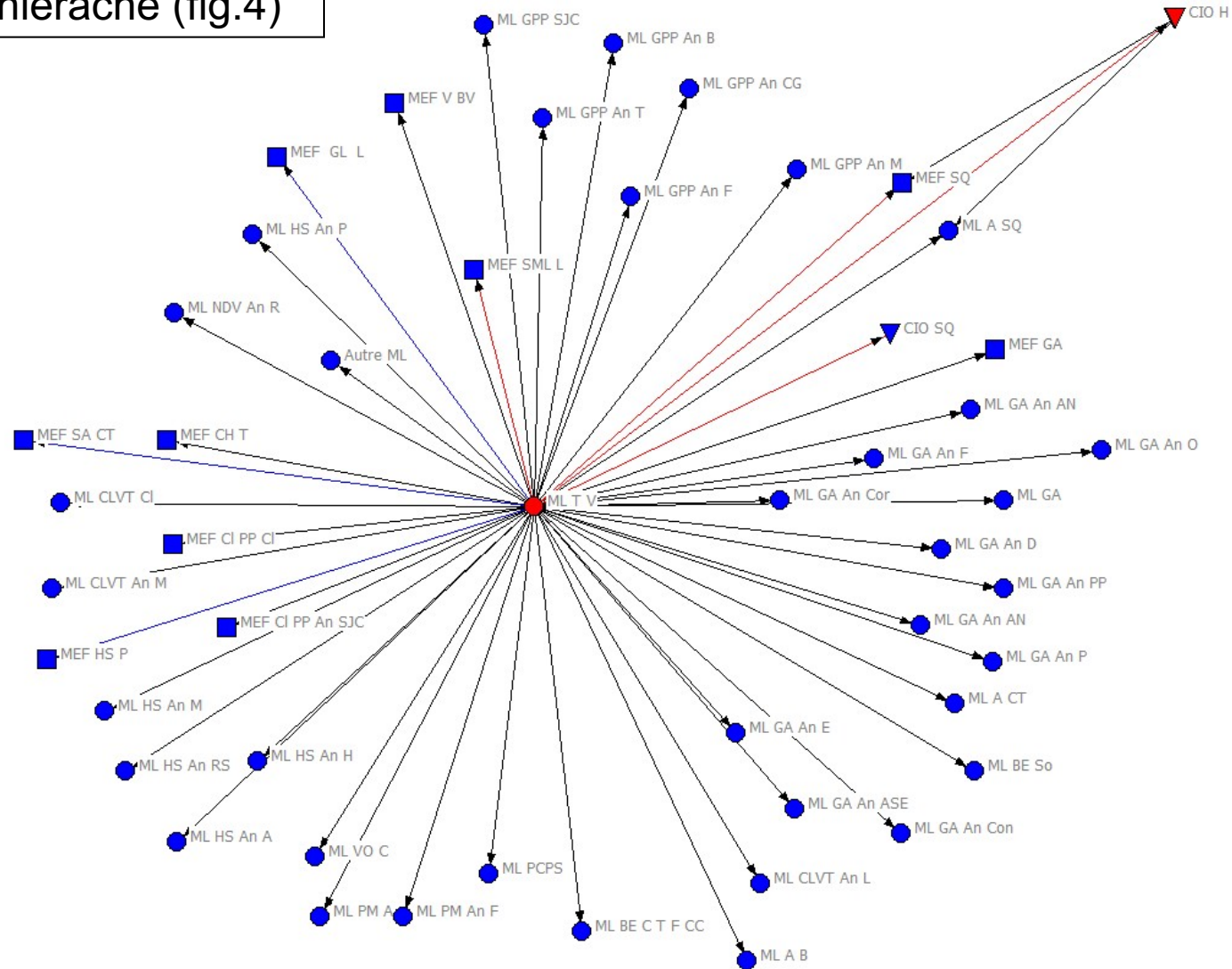
Taux de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans en Picardie en 2011
Centre associé du Céreq à Bordeaux

Licenciés économiques



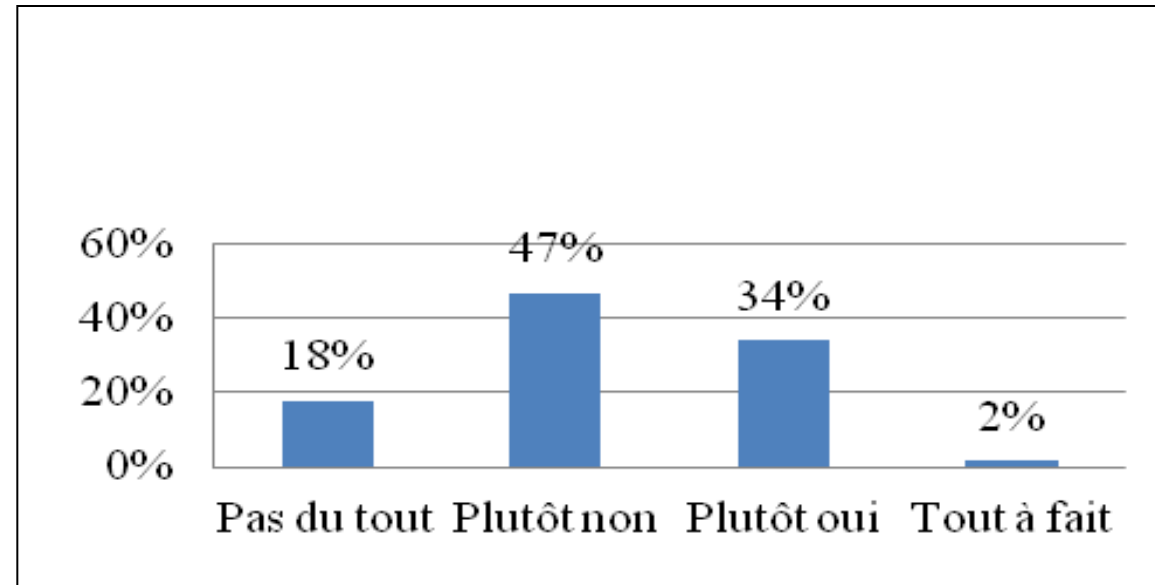
Taux de demandeurs d'emploi dû à un licenciement économique en Picardie en 2011
Centre associé du Céreq à Bordeaux

Thiérache (fig.4)



L'ACTION DU CONSEIL RÉGIONAL : UNE LISIBILITÉ ENTRAVÉE

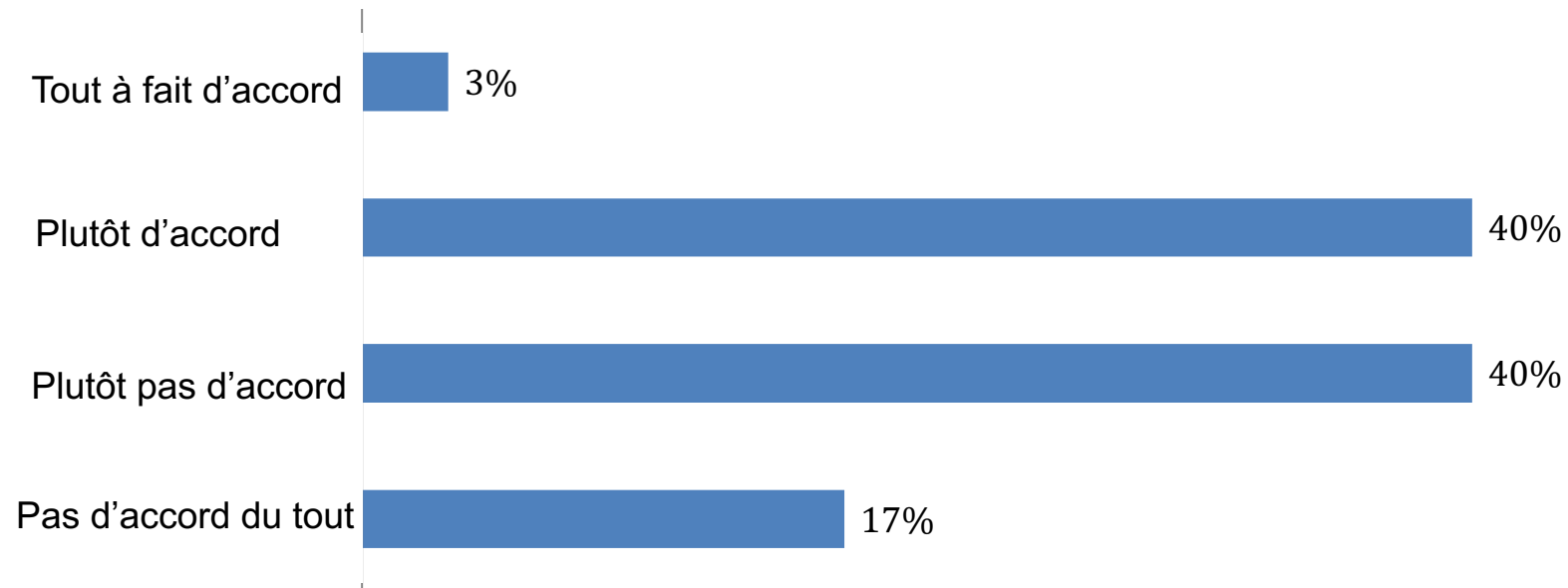
Estimez-vous avoir une bonne lisibilité de la politique du conseil régional en matière d'AIO ?



Négatif : 65 % Positif : 36 %

UNE REPRÉSENTATION DU PARTAGE DES VALEURS RELATIVEMENT FAIBLE

Diriez-vous que toutes les structures AIO de votre région partagent les mêmes valeurs ?

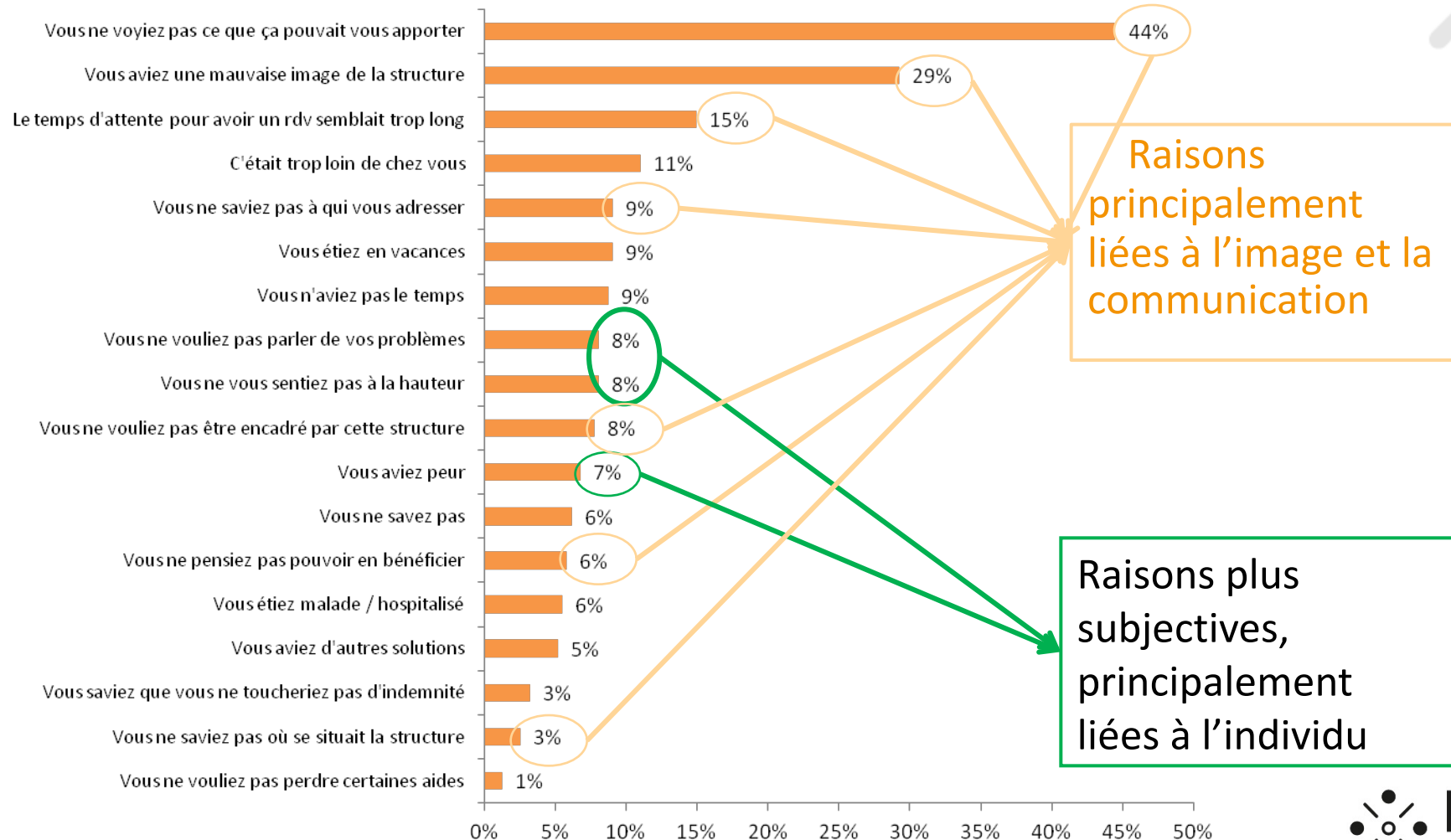


D'accord : 43 % - Pas d'accord : 57 %

LES RAISONS DE L'HÉSITATION À S'INSCRIRE EN STRUCTURE AIO

10% des bénéficiaires déclarent avoir hésité avant de s'inscrire en structure AIO

Les raisons de l'hésitation à s'inscrire



TERRITOIRES ET DÉCROCHAGE SCOLAIRE

FORMATION
EMPLOI

N° 144
4/2018

Revue française
de sciences sociales



DOSSIER « Le décrochage scolaire à l'aune des inégalités territoriales : nouvelles perspectives ? »

Introduction - P.-Y. BERNARD, I. BERRIET
Décrocher, et après ? Les effets de l'expérience scolaire sur le devenir des élèves - P.-Y. BERNARD, C. MICHAËL
L'animation régionale de la prise en charge du décrochage scolaire :
une action publique en tension - I. BERRIET, Y. OUBROU
Quelle offre territoriale de remédiation au décrochage scolaire ? - L. BERRIET, A. BRUNO, V. SIMON
Mésalliance éducative : l'exemple d'un partenariat territorialisé
de lutte contre le décrochage scolaire - L. BERRIET
Quel rôle pour le marché du travail local sur le risque de décrochage scolaire ? - F. DE PAOLA, S. MOULLET
Postface - E. VERDIER

Hors Dossier

Public, privé et éducation prioritaire :
une analyse comparative de la mixité sociale à l'école - F. CORTIOL, I.-P. BARRY
Le dialogue social territorial à l'aune des contrats d'objectifs
emploi-formation - B. LAPOSTOLLE, A. SALETTE-BERTRON

FORMATION *EMPLOI* N° 144 • 4/2018 • LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE À L'AUNE DES INÉGALITÉS TERRITORIALES • NOUVELLES PERSPECTIVES

L'ANR TEDS : INTERROGER LES RELATIONS ENTRE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET CONTEXTES TERRITORIAUX

1

QUESTIONNEMENT

Au prisme de l'analyse des politiques publiques, interroger la variation locale :

- Quels sont les modes d'articulation entre opérateurs locaux de l'offre de service destinée aux jeunes décrocheurs ?
- Quelle est leur la capacité à adapter l'offre institutionnelle aux besoins individuels ?
- Comment comprendre les motifs de non recours total ou partiel à l'offre ?

ENQUÊTE

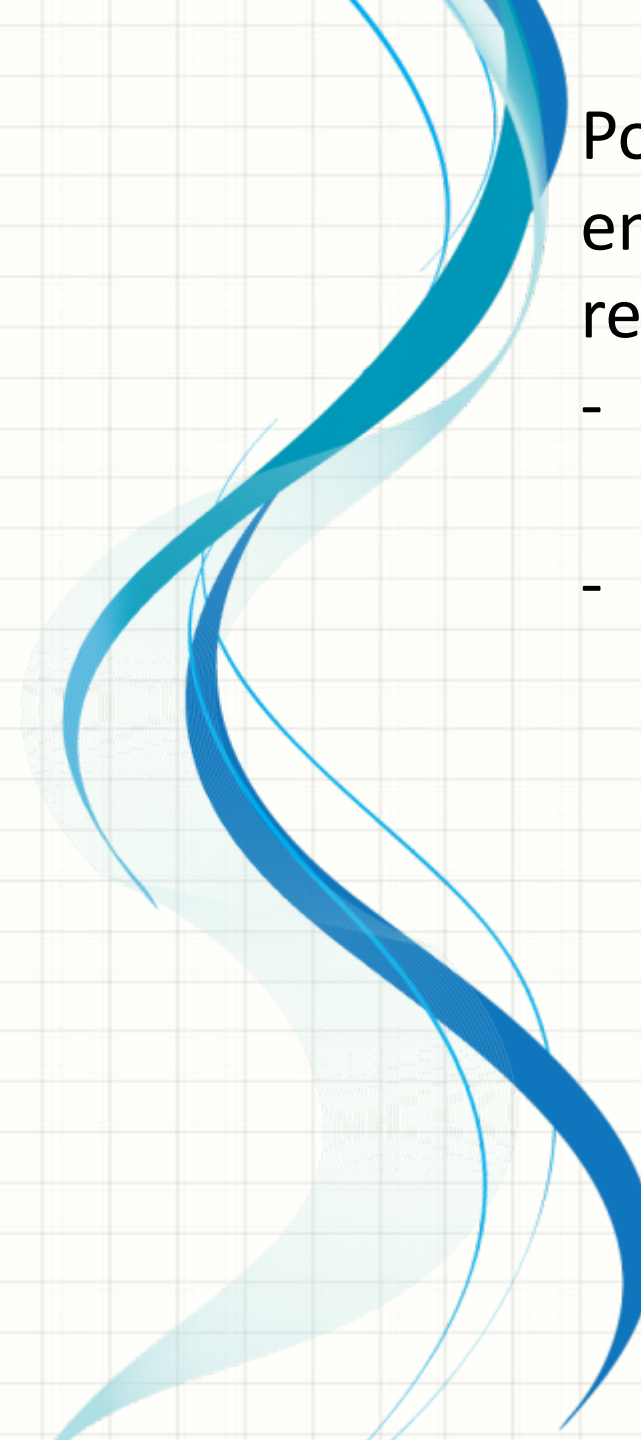
- 3 territoires enquêtés pour leurs singularités locales
- Un bouquet d'offre pour les décrocheurs...
- 3 niveaux d'analyse :
 - La structuration de l'offre d'intervention et de remédiation
 - La mise en oeuvre des dispositifs d'intervention et de remédiation
 - La réception de l'offre publique d'intervention et de remédiation





2

CCAPPA, une
méthode
développée pour
analyser la
réception de l'offre



Pour mettre au 1^{er} plan l'analyse des jeunes en situation de décrochage scolaire, au regard de :

- leur expérience des dispositifs de remédiation scolaire
- confrontée au point de vue des représentants des institutions impliquées dans la mise en œuvre de ces dispositifs



Construire un groupe d'env. 10 personnes autour de l'expérience d'un dispositif de remédiation et l'amener à :

1. adopter une posture réflexive sur leur expérience du décrochage/raccrochage (séance fermée)
2. identifier une série d'interlocuteurs pertinents pour porter un regard sur cette problématique
3. s'entretenir avec ces interlocuteurs sur la base de questions co construites avec les chercheurs (séance ouverte)
4. Analyser in situ le contenu des échanges pour en dégager le sens et le soumettre au groupe (séance fermée)



UN STATUT DE JEUNES CHERCHEURS : LA LIGUE DES SUPER-SOCIOS



Equipe garantie jeunes

Equipe micro-lycée

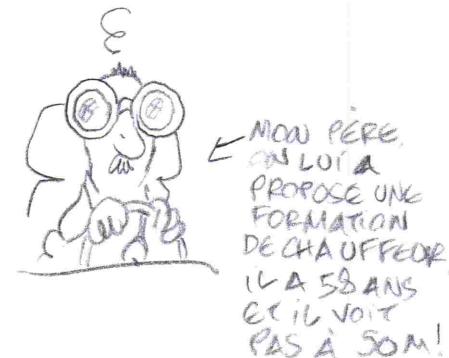
Equipe PRI



3

DISCUSSION (CE QUE LA MÉTHODE PERMET ET COMMENT NOUS L'UTILISONS)

- Expertise expérientielle
- Confrontation
- Argumentation
- Validation des hypothèses avec les jeunes
- Formulation de recommandations





- Président mission locale / adjoint au maire: *A Noël, j'ai réussi à placer 3 personnes du PLIE dans 3 mairies.*
- Issam (jeune garanties jeunes) : *Mais c'est pas normal le piston, le pistonnage.*
- Président mission locale / adjoint au maire: *c'est pas du piston, il y a un entretien de recrutement quand même.*
- Issam (jeune garanties jeunes) : *mais il y a des gens comme vous qui pistonnent.*
- Président mission locale / adjoint au maire: *Mais si moi j'arrive à vous trouver un emploi dans une mairie, je vous le donne, c'est normal.*
- Issam (jeune garanties jeunes) : *oui mais c'est pas normal.*

4

RÉSULTATS

- Les mêmes réseaux du premier cercle (missions locales, MLDS, CIO) mais des profils différents
- Un contenu de l'offre de remédiation de ces trois réseaux qui présente des variations locales
- Un bouquet d'offre publique différent selon les territoires (microlycées, Mijec)
- Des capacités d'accueil variables
- Sans parler de l'intensité territoriale de l'offre...

Capacités d'accueil différentes

nombre moyen de jeunes accueillis annuellement	
mission locale Agen	1259
Mission locale Cholet	1317
Mission locale Sénart	706
Micro-lycée Agen	10
Micro-lycée Sénart	90
MLDS Agen	30
MLDS Cholet	13
MLDS Sénart	20
MIJEC	10

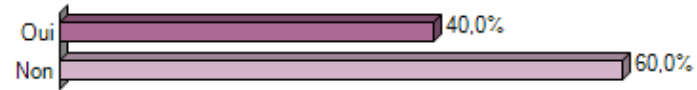
LES ACTEURS DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE CONSTITUENT-ILS UN RÉSEAU D'ACTION PUBLIQUE ?

- Des PSAD bien identifiées mais une interconnaissance faible de l'offre
- Des zonages territoriaux qui ne facilitent pas le travail en réseau
- Une coordination liée essentiellement au signalement
- L'ancrage peu stabilisé de la compétence des conseils régionaux
- R.A.P : « *résultat de la coopération plus ou moins stable, non hiérarchique, entre des organisations qui se connaissent et se reconnaissent, négocient, échangent des ressources et peuvent partager des normes et des intérêts* » (Le Galès & Thatcher, 1995)
- Une strate managériale qui se constitue en « communauté de politique publique » (*policy community*) et une strate opérationnelle qui se constitue en « réseau d'enjeux » (*issue network*).

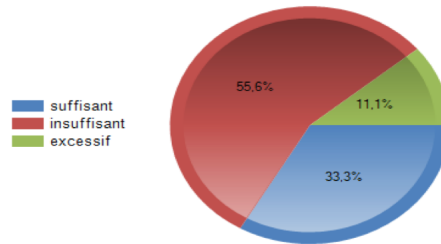
Si un décrocheur est ensuite suivi par l'une de ces structures (Mission locale, CIO, MLDS, micro-lycée, EPLE, PRE), en avez-vous connaissance ?

ML Agen

	Nb	% cit.
Oui	4	40,0%
Non	6	60,0%
Total	10	100,0%



Selon vous le nombre de dispositifs en matière de lutte contre le décrochage est-il :

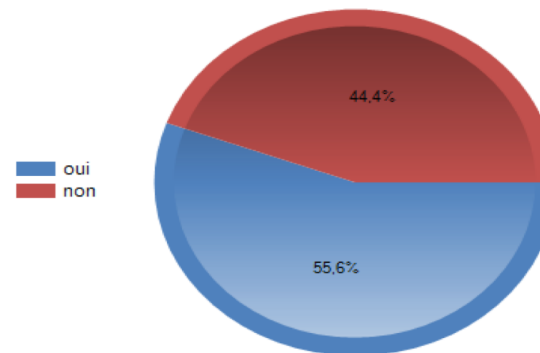


ens. Sénart

Connaissez-vous les dispositifs proposés par la MLDS en matière de décrochage scolaire ?

ML Cholet

Réponses effectives : 9
Taux de réponse : 100%
Non-réponse(s) : 0
Modalité la plus citée : oui



STRUCTURER LES DISPOSITIFS SELON UNE LOGIQUE DES BESOINS

Facteurs de risque de décrochage régulièrement évoqués

- Harcèlement (cf. C. BLAYA)
- Défaut d'orientation / refus d'affectation
- Modalités pédagogiques (cf. J.Y. ROCHEX)
- Absence de prise en compte des situations personnelles (ruptures biographiques, cf. J. Vollet)
- La récurrence de ces facteurs questionnent leur prise en compte par l'institution scolaire

MODALITÉS D'ACCÈS À L'OFFRE DE REMÉDIATION ?

- L'accès à l'offre par la contrainte, *on a souvent entendu « moi, j'ai été obligé d'être ici »* ou accès par défaut pour trouver enfin une place : *« je ne sais pas si ça sert d'être ici. Il vaut mieux être là ... » que nulle part*
- Le territoire vécu comme une contrainte (*pour un dispositif qui s'appuie sur l'alternance, la difficulté à trouver des stages "selon où on habite" a pu être mise en avant*). Le territoire vécu comme un espace discriminant (*peu d'emplois faiblement qualifiés, cf. Cholet*) ou inégalitaire (*déficit en offre par rapport aux besoins, IA adjointe : on ne peut pas dire au ministère il me faut 30 places à Agen. Nous on a des besoins au niveau local mais eux, ils n'ont pas les mêmes besoins au niveau national*)
- Temporalité variable de l'accès aux dispositifs (*quasi immédiat post sortie en MLDS, en moyenne 28 mois pour mission locale*)

Toutes les formes de non-recours à l'oeuvre ...

MAITRISER LES RISQUES DE NON RECOURS À L'OFFRE ...

Non connaissance

- Déficit d'information sur l'offre
- Difficulté à s'approprier l'information

Non demande

- Absence de prise en compte du temps nécessaire à la prise de décision de raccrocher
- Statut d'élève en microlycée

Non réception


- Défaut d'accompagnement dans la mise en œuvre de la décision
- Ping pong interinstitutionnel

AU FINAL, QUELS EFFETS SUR LE VÉCU DES JEUNES ?

- Un sentiment de déclassement et de stigmatisation renforcé par les conditions d'accueil dans les établissements et la nature dévalorisée de l'offre d'intervention
- Un accès à l'emploi dégradé dans le cadre de l'offre de remédiation
- Le poids des mots, la faible prise en compte des conditions concrètes d'existence
- Injonction au projet, motivation et attentes comportementales : quand deux principes de justice sociale s'opposent



POUR CONCLURE : QUELQUES CONSTATS ET ANALYSES TRANSVERSAUX

- 
- Plus l'offre publique est large plus les capacités individuelles peuvent se construire
 - Réseau d'action publique ; une coordination qui bénéficie surtout aux managers intermédiaires
 - Quelles capacités individuelles privilégier pour l'analyse et l'action ?
 - Education : choisir une formation, diplomation
 - Work : choisir une insertion pro, accéder au marché du travail
 - Aspire : se projeter au delà de l'école et du boulot sans "faire du projet"
 - Voice → une compétence clé à tous points de vue mais une compétence qui s'éduque !

- NITI et NYAYA : justice procédurale contre prise en compte des inégalités réelles → L'empire de la motivation !
- La question clé de l'autonomie comme espace clé pour le développement des capacités individuelles et les garanties collectives qui s'y rattachent (vs hétéronomie)
- → La construction de choix délibérés comme objectif ultime et proposition d'ordonnancement du changement dans l'action publique en matière d'orientation et de lutte contre le décrochage scolaire

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE

Type d'autonomie	Niveau d'action	Capacité à développer	Processus
Vocationnelle	Individuel	Autonomie (agency)	Choix délibérés
Organisationnelle	Conseillers et réseaux d'AIO	Discrétion	Traitement des usagers
Territorial	Multiniveau et multi-acteurs	Subsidiarité Hybridation	Décentralisation et déconcentration
Politique	National/régional	Politique / sectorielle	Design des politiques





**MERCI DE VOTRE
ATTENTION !**

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- T. Berthet, « Administré mais pas régulé. Le système d'orientation français au prisme d'une analyse politique » in V. Cohen-Scali, *Psychologie de l'orientation tout au long de la vie. Défis contemporains et nouvelles perspectives*, Paris Dunod, Janvier 2021.
- T. Berthet & J. Zaffran (dir.), *Le décrochage scolaire. Enjeux, acteurs et politiques de lutte contre la déscolarisation*, Rennes, PUR, collection Le lien social, 2014.
- T. Berthet, V. Simon, A. Brizio, « Dans la diversité des contextes locaux : une analyse de l'offre territoriale de remédiation au décrochage scolaire », *Formation Emploi. Revue française de sciences sociales*, La documentation française/CEREQ, 2018, 4 (144), pp.55-72. (halshs-02049346)
- T. Berthet, « Évaluer l'action publique éducative à l'aune de ses principes de justice. Analyse d'une politique régionale d'orientation scolaire et professionnelle », *Recherches Sociologiques & Anthropologiques*, 2016-2, 37-57.
- T. Berthet & V. Simon, « La réforme de l'orientation scolaire : De la crise des banlieues à la loi de 2009 : quelles dynamiques de changement ? » *Agora Débats / Jeunesse*, 2013, 64-2, 31-44.
- T. Berthet, « L'orientation scolaire en France : quelle place pour la délibération ? » in P. Quantin et A. Smith (dir.), *Délibération et gouvernance : l'émergence d'une logique d'action*, Paris, L'Harmattan 2012, 239-267.
- T. Berthet, S. Dechezelles, R. Gouin, V. Simon, « La place des dynamiques territoriales dans la régulation de l'orientation scolaire », *Formation-Emploi Revue de Sciences Sociales*, n°109, janvier-mars 2010.